

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022

Le CR de l'AGO du 18 novembre 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés

II. RAPPORT D'ACTIVITE : Jean-Claude Chaput

Activité Interne :

- 114 permanences,
- 10 réunions du Comité Directeur
- 2 assemblée générale

Activités des commissions :

- 9 réunions ou entrevues pour la commission « FORUM »
- 2 réunions pour la commission « SUBVENTIONS »,
- 3 réunions de la commission « ESPACES »,
- 2 réunions de la Commission « FETE DU SPORT », pour organisation de « ENFIN DU SPORT »

Organisations :

- Forum ,
- Enfin du Sport (dans le cadre de la St Côte et St Damien) + Proxaventures

Participations :

- 12 réunions Mairie (vœux, jeunesse, anciens combattants, adjoint aux sport, service à la population, St Côte et St Damien, communication, rythmes scolaires, travaux Mermoz, et Terray, conseil municipal)
- 8 réunions formelles avec le service des sports,
- 10 assemblées générales des associations, ou réunions diverses,
- 5 réunions plan climat
- 9 réunions diverses
- TOTAL : 184

Il n'est pas procédé au vote pour l'adoption du Rapport d'activité

21h03 : Arrivée du Président du Tae Kwon Do. Le nombre de présents passe à 19

III. RAPPORT MORAL : Patrick Granger

Comme chaque année, sans vraiment en changer la présentation, vous avez entre vos mains le rapport d'activités du Club réalisé au cours de l'année 2021 enfin tout du moins la liste des évènements qui ont ponctué nos interventions diverses et variées. En matière de manifestations pures et dures, cela a été réduit à sa plus simple expression puisque la crise sanitaire « COVID 19 » a dicté tout au long de cette année encore les possibilités d'organisation et vous ne serez donc pas surpris que tout ou presque a fait l'objet d'annulation ou de report.

Tout au long de cette année 2021, tant le Service des Sports, les Associations que nous-mêmes sommes allés à la pêche aux informations afin de porter à la connaissance de nos **adhérents** et sportifs les différentes notes et textes applicables pour chaque pratique d'activités. Globalement, il n'y a pas eu de soucis majeurs à constater si ce n'est la réduction des activités dans leur ensemble.

Globalement encore, nous avons constaté une baisse significative des adhérents mais toutes les Associations ne se sont situées à la même enseigne à savoir que celles qui ont maintenu un contact en cherchant de nouveaux procédés (distanciel, adaptation des espaces, rencontres diverses et variées, etc...) souffrent aujourd'hui moins que celles qui ont été obligées ou qui n'avaient les moyens de mettre en place des procédures alternatives. La seule et toutefois contraignante obligation était de mettre en musique ces diverses opérations avec le respect des règles imposées par les différents protocoles sanitaires.

Sur le plan du CODIR, nous avons maintenu le nombre de réunions mensuelles avec quelques bouleversements en raison des nombreuses interventions et directives liées une fois encore à l'évolution de la

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022

PRESENTS :

Comité Directeur :

- ❖ P. Granger : Président
- ❖ M. Guérin : Vice-Présidente
- ❖ R. Fiot : Trésorier
- ❖ JC. Chabut : Sec. Admin
- ❖ F. Tixier : Membre
- ❖ S. Maillard : Membre
- ❖ JC. Pinon : Membre

Invités :

- ❖ P. Batoufflet : Adjoint chargé des Sports et de la Culture
- ❖ M. Boureau : Directeur des Sports

Associations :

- ❖ Aïkido : M. Guérin
- ❖ Badminton MJC : S. Maillard
- ❖ Boules : B. Roze
- ❖ Boxing-Défense : A Chambeau
- ❖ Escrime : F. Tixier
- ❖ Golf : A. Kerviche
- ❖ Gym ASV : pouvoir à JC Pinon
- ❖ Hand Ball ASV : pouvoir à O. Lorinquer
- ❖ Judo : A Cottin
- ❖ Karaté : pouvoir à D Furio
- ❖ Karaté Défense : JC. Chabut
- ❖ Kempo : O. Fourquet
- ❖ MJC Directeur : C. Birschler
- ❖ MJC Vol Libre-Piafs Pouvoir à B. Le Flem
- ❖ Vol Libre-Migrateurs : Y. Michel
- ❖ Plongée : P. Terrien
- ❖ Tae Kwon Do : M. Bentahar
- ❖ Tai Chi : Pouvoir à P. Fichen
- ❖ Tennis : R Fiot
- ❖ Vélo : D Lainé

ABSENTS EXCUSES :

Comité Directeur :

- ❖ D. Violette : Membre
- ❖ M. Poupard : Membre

Invités :

- ❖ J. Lavergne : Directeur Pôle Jeunesse - Sports - Associations

Associations :

- ❖ Volley : C Nguyen Van Dau

ABSENTS :

Associations :

- ❖ Archers : F. Damongeot
- ❖ Basket : L Harrison
- ❖ Cible : D. Bonnet
- ❖ Danse : ASV
- ❖ Escalade : MJC
- ❖ Foot Ball : L. Desfosse
- ❖ Foot Américain : C. Lebrun
- ❖ Global Combat : T Ridolfo
- ❖ MJC Président : C Florentin
- ❖ Tennis de Table ASV : G. Goujon

ACCUEIL :

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars, à 20h50, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans le Foyer des Sportifs, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par la loi.

Le bureau constate, d'après les indications fournies par les participants, que **18 associations** sont présentes, ou représentées, sur 29 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15.

En préalable à l'ouverture de l'AG, Patrick Granger adresse ses remerciements à la Mairie, à Patrick Batoufflet et Marc Boureau, ainsi qu'aux Présidents pour leur présence.

Il demande d'observer une minute de silence à la mémoire des personnes disparues au cours de l'année 2021

I. APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 novembre 2021 :

Pas de remarque quant au compte rendu.

Il est procédé au vote pour son approbation.

Voix présentes, ou représentées : 18 - Voix exprimées : 18 - Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 18

COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022

crise sanitaire, à chaque fois aussi dans l'attente des arrêtés définitifs. Le relais exercé par la commune a été respecté de façon claire. Nous n'avons été obligés d'intervenir qu'une seule fois.

Pour revenir au CODIR, les ordres du jour ont été réduits et cela a entraîné des modifications de calendrier à une semaine ou 2 près.

Je tiens donc à remercier les Membres du CODIR pour leur disponibilité tout au long de l'année et le climat peut être qualifié de bon.

Comme évoqué dans le rapport de l'an dernier, il nous a fallu une fois encore et comme vous tous, je suppose, nous adapter aux organisations de réunions en visioconférence et c'est grâce à celles-ci que nous avons pu garder les liens nécessaires pour prendre des initiatives et décisions. A chaque fois que de besoins, le téléphone et les échanges par internet ont permis la continuité et le suivi des différentes missions.

Nous essayons de rendre compte des décisions prises et de communiquer les informations en notre possession aussi rapidement que possible. A ce sujet, j'en profite pour rappeler que vous demeurez les seuls interlocuteurs et que vous avez aussi le devoir de diffuser aussi largement que possible à vos adhérents toutes les informations liées aux formations et réunions diverses ouvertes au public dans le cadre entre autres à PARIS 2024.

En termes de manifestations, nous avons été obligés d'annuler la Fête du Sport et le Téléthon. Pour la 1^{ère} les rassemblements d'une telle ampleur étaient tout simplement interdits et quant au Téléthon, il n'a pas été possible d'envisager un rassemblement au CCJB. Mais nous rattrapons pour cette année puisque la réservation a été actée et dès la réunion du prochain CODIR s'il y a accord, nous devrions activer la Commission Téléthon. Un projet de rassemblement convivial (mot qui a manqué encore et cruellement tout au long de cette année 2021) avec une animation musicale avec la MJC devrait voir le jour...Néanmoins, une somme a malgré tout été collectée grâce à quelques initiatives en citant le Centre de Loisirs par la vente de ses calendriers aux parents, la MJC et quelques associations. Le montant global récolté remis à l'AFM s'est élevé à 1646 €.

Concernant les Commissions, seules celles des Espaces Sportifs, Subvention et Forum ont eu à répondre présent. Pour la 1^{ère}, je laisserai le soin à Jean-Claude de vous en référer mais il demeure vrai que l'activité n'a pas manqué. Comme en 2020, il a fallu se montrer très réactif quant aux dispositions liées aux évolutions de conditions d'évolutions de la pratique sportive liées à la crise sanitaire. Il reste que le travail a consisté dans la recherche d'espaces nouveaux pour satisfaire les besoins exprimés par les associations ou sections demandeuses suite notamment à la fermeture totale des gymnases mais aussi pour la ré-ouverture avec les mesures barrières applicables et à faire respecter. Un grand merci est à adresser à toutes et tous pour les solutions recherchées et trouvées.

La Commission Subvention s'est réunie à 2 reprises pour l'examen des dossiers fin septembre/début octobre mais là aussi rien n'est à signaler, chacune et chacun connaît son travail et tout a été rendu en temps et en heure à tel point que la 2^{ème} réunion n'a consisté qu'à valider les décisions liées à la 1^{ère}. Toutefois, compte tenu de la validation par le Conseil Municipal d'Avril 2022, la Commission devrait bénéficier d'un peu plus de temps pour l'étude des dossiers. A l'instant « T », nous ne connaissons les montants définitifs accordés pour vos associations mais il ne devrait pas y avoir de gros bouleversements sur ceux proposés par cette même Commission. Il faut noter le montant global des subventions maintenu malgré les difficultés liées au bouclage des budgets au plan communal.

Autre fait ressemblant à 2020, nous avons dû contre mauvaise fortune annuler la Fête du Sport programmée le 29/05 car la préparation de celle-ci n'était pas envisageable de manière sereine.

Concernant celle du Forum, il a fallu une adaptation liée aux mesures en matière de distanciation et respect des gestes barrières avec notamment comme pour l'édition 2020, une recherche de réduction de fréquentation sur le Centre Sportif au moyen d'information aux Associations de pratiquer les pré-inscriptions. Une nouveauté cependant : nous avons été obligés de vérifier le contrôle du « Pass Sanitaire » pour toutes les personnes à l'entrée du Centre Sportif.

Toujours par rapport à l'année précédente, le repas de midi a été à nouveau possible et surtout nous avons pu renouer avec l'opération SPORLIDAIRE avec le partenariat indispensable pour l'occasion de l'Association EMMAÜS.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022

Les dispositions liées à la crise sanitaire n'étant pas complètement disparues il nous a été demandé, avant les congés d'été, dans le cadre de la St Côme et St Damien d'organiser sur le Centre Sportif quelques activités en extérieur, le programme habituel de cette fête ayant été malgré tout perturbé. La commission Fête du Sport a donc repris du service et a répondu très honnêtement à la demande. Et c'est ainsi que nous sommes retrouvés 3 semaines plus tard le samedi 25/09 après midi sur le Centre Sportif.

Voilà en quelque sorte, ce que j'ai à exprimer concernant notre activité pour l'année 2020 très contrariée par la crise sanitaire et les mesures prises en conséquence.

A chaque fois que possible et surtout dans la présentation de ce rapport, je me dois également de vous donner quelques points de vue sur l'état de nos relations. Nous comprenons bien votre difficulté à gérer, différer voir annuler la très grande partie de vos activités en ces temps si troublés, je n'ai rien de désagréable à exprimer. Comme pour l'année 2020, quelques petites mises au point et explications sur les décisions prises liées une fois de plus à la crise sanitaire ont été données, votre compréhension a été de mise d'une manière générale et, tous ensemble, nous ne pouvons que nous en féliciter.

Sur le plan des partenaires, je commencerai et cela demeure habituel par la Mairie. Nous intervenons régulièrement sur des sujets et demandes bien précis. Plus que par le passé, nous n'avons pas hésité à utiliser quelques interventions téléphoniques et à chaque fois de manière rapide, nous avons obtenu les informations et renseignements demandés. J'ajouterai à cela la consultation systématique sur beaucoup de sujets.

Je vous avais entretenu l'an dernier de la consultation sur l'élaboration de conventions et règlement intérieur réglementant l'activité de manière globale sur le Centre Sportif, vous avez été consultés et les signatures sont annoncées dans les semaines à venir peut être pour la rentrée de Septembre ????

Les panneaux d'affichage demandés à l'entrée des gymnases et des salles y attendant sont posées et vous devez, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore effectués, y afficher les diplômes et cartes professionnelles de vos entraîneurs et enseignants.

Vous l'avez compris, nous n'avons pas de véritables sujets de discordes et donc tout se passe plutôt bien.

En matière de partenariat, nous nous devons de signaler le Conseil Départemental par l'octroi pour l'année 2021 d'une subvention de fonctionnement mais aussi de la mise à disposition d'un calendrier de stages et de formations dont vous pouvez bénéficier. Certes, nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations et réunions programmées, les demandes sont dépendantes des disponibilités des uns et des autres et il n'est donc pas toujours facile d'y répondre mais vous connaissez le sujet.

De par notre affiliation à la F. F. C. O, nous essayons de vous communiquer toutes les informations parvenues et elles sont nombreuses et très utiles pour certaines d'entre elles. Elle répond très rapidement aux différentes interrogations que nous sommes amenés à nous poser.

L'ASV et la MJC ont également droit à être citées pour les échanges entretenus.

Il serait inconvenant de ne pas citer l'aboutissement des travaux et embellissements effectués sur le Centre Sportif même si ici ou là des petits soucis ne sont encore tout à fait réglés mais, sur l'appréciation générale, je peux vous assurer que nous faisons des envieux sur la mise à disposition des installations pour nos adhérents.

Je garde le meilleur pour la fin : le Service des Sports avec lequel les rencontres sont fréquentes et nous pouvons juger les relations comme bonnes. Les informations liées aux directives en matière d'arrêtés, notifications de toutes sortes concernant la pandémie COVID 19 ont fait l'objet d'échanges nombreux. Une réorganisation du service a été orchestrée au cours l'année 2021 et elle doit nous être exposée très prochainement. Nous nous considérons également comme le porte parole du mouvement sportif villebonnais et nous ne devons jamais quitter nos enjeux et notre esprit : gérer nos associations au mieux et veiller à la bonne gestion des activités liées à nos pratiques pour nos adhérents. Ces points sont essentiels et prennent déjà et surtout beaucoup de notre temps...

En conclusion, dans un 1^{er} temps, je terminerai par la série de remerciements à adresser et je vais et sans surprise me répéter :

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022



1. Fête du sport :

Prévue le samedi 21 mai 2022.
Une réunion préparatoire sera organisée.

2. Subventions : F Tixier

Un mieux a été constaté de façon globale, dans la fourniture des dossiers de demandes de subventions.
Il reste néanmoins des efforts à fournir sur la qualité de certains documents restitués :

- Fichiers des licenciés (exactitude du nombre de licenciés)
- Qualification des professeurs (Diplômes à jour)
- Remboursement des frais de compétition

3. Secourisme : P Merle

Les associations devront exprimer leurs besoins afin d'avoir une estimation du nombre de sessions, ainsi que les types de formations à mettre en œuvre.

4. Espaces Sportifs : JC Chaput

A l'heure actuelle, il n'y a pas de disponibilité en matière de dojos ou de salles.

Les associations sont invitées à vérifier s'il ne leur est pas possible de remettre à disposition d'autres associations des créneaux qu'elles n'utilisent pas.

Il faut convenir que les associations de hand, basket, volley, et badminton arrivent à s'organiser et à gérer l'occupation des terrains des 3 gymnases en toute harmonie.

5. Forum : S Maillard

La date retenue en 2021 (4 septembre) n'était peut-être pas judicieuse, compte tenu de la date de la rentrée scolaire. Aussi en 2022 le Forum se tiendra le 10 septembre.

Des réunions de préparation seront organisées en temps utile.

6. Téléthon : P Granger

On prévoit pour 2022 un spectacle Jazz avec les big band de la MJC Villebon et de Rennes avec repas (paella ou couscous) commandé à la même société que pour le départ de Joseph.

Des réunions seront organisées.

VI QUESTIONS DIVERSES

Repas des Présidents : Une date sera proposée.

Les Arts Martiaux font leur show : 2 avril 16h

En conclusion, Patrick Batoufflet fait un point sur le COVID, et ses conséquences. Il tient à adresser un grand merci de la part de la municipalité aux Présidents et responsables d'associations. En effet, malgré les difficultés rencontrées par les associations pour poursuivre leurs activités, celles-ci n'ont jamais failli à leurs engagements. Les associations villebonnaises se démarquent de celles des autres municipalités par leurs actions. BRAVO donc à elles.

Fin de la réunion : 21h42

Le Président

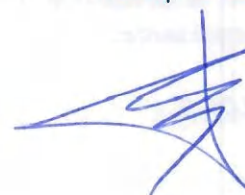
Le Secrétaire de séance

Le Trésorier

Patrick GRANGER

Jean-Claude CHAPUT

Rodolphe FIOT



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022



1. Fête du sport :

Prévue le samedi 21 mai 2022.

Une réunion préparatoire sera organisée.

2. Subventions : F Tixier

Un mieux a été constaté de façon globale, dans la fourniture des dossiers de demandes de subventions.

Il reste néanmoins des efforts à fournir sur la qualité de certains documents restitués :

- Fichiers des licenciés (exactitude du nombre de licenciés)
- Qualification des professeurs (Diplômes à jour)
- Remboursement des frais de compétition

3. Secourisme : P Merle

Les associations devront exprimer leurs besoins afin d'avoir une estimation du nombre de sessions, ainsi que les types de formations à mettre en œuvre.

4. Espaces Sportifs : JC Chaput

A l'heure actuelle, il n'y a pas de disponibilité en matière de dojos ou de salles.

Les associations sont invitées à vérifier s'il ne leur est pas possible de remettre à disposition d'autres associations des créneaux qu'elles n'utilisent pas.

Il faut convenir que les associations de hand, basket, volley, et badminton arrivent à s'organiser et à gérer l'occupation des terrains des 3 gymnases en toute harmonie.

5. Forum : S Maillard

La date retenue en 2021 (4 septembre) n'était peut-être pas judicieuse, compte tenu de la date de la rentrée scolaire. Aussi en 2022 le Forum se tiendra le 10 septembre.

Des réunions de préparation seront organisées en temps utile.

6. Téléthon : P Granger

On prévoit pour 2022 un spectacle Jazz avec les big band de la MJC Villebon et de Rennes avec repas (paella ou couscous) commandé à la même société que pour le départ de Joseph.

Des réunions seront organisées.

VI QUESTIONS DIVERSES

Repas des Présidents : Une date sera proposée.

Les Arts Martiaux font leur show : 2 avril 16h

En conclusion, Patrick Batoufflet fait un point sur le COVID, et ses conséquences. Il tient à adresser un grand merci de la part de la municipalité aux Présidents et responsables d'associations. En effet, malgré les difficultés rencontrées par les associations pour poursuivre leurs activités, celles-ci n'ont jamais failli à leurs engagements. Les associations villebonnaises se démarquent de celles des autres municipalités par leurs actions. BRAVO donc à elles.

Fin de la réunion : 21h42

Le Président

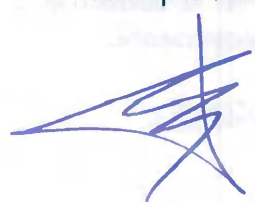
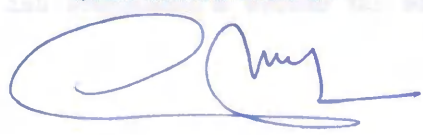
Le Secrétaire de séance

Le Trésorier

Patrick GRANGER

Jean-Claude CHAPUT

Rodolphe FIOT



Point 4 :

La Commission a également validé la demande d'utilisation de la Section Badminton de la MJC du gymnase MERMOZ les vendredis de 12 à 13 H 30.

Point 5 :

Les 2 demandes ont été également validées.

En divers, Danièle FURIO informe de la décision de l'EKV d'abandonner le créneau du samedi dans le Grand Dojo de 9 à 10 h 30.

Patrick GRANGER juge bon de rappeler la règle concernant les modifications d'utilisation d'espaces pour les activités courantes entre Associations/Sections. Elles doivent faire l'objet de demande auprès du Responsable de la Commission du Club des AS qui convoquera celle-ci sauf avis contraire du CODIR.

Tous les points ayant été abordés, la réunion a été close à 21 H 20.

Jean-Claude CHAPUT
Responsable de la Commission

Patrick GRANGER
Président

Point 4 :

La Commission a également validé la demande d'utilisation de la Section Badminton de la MJC du gymnase MERMOZ les vendredis de 12 à 13 H 30.

Point 5 :

Les 2 demandes ont été également validées.

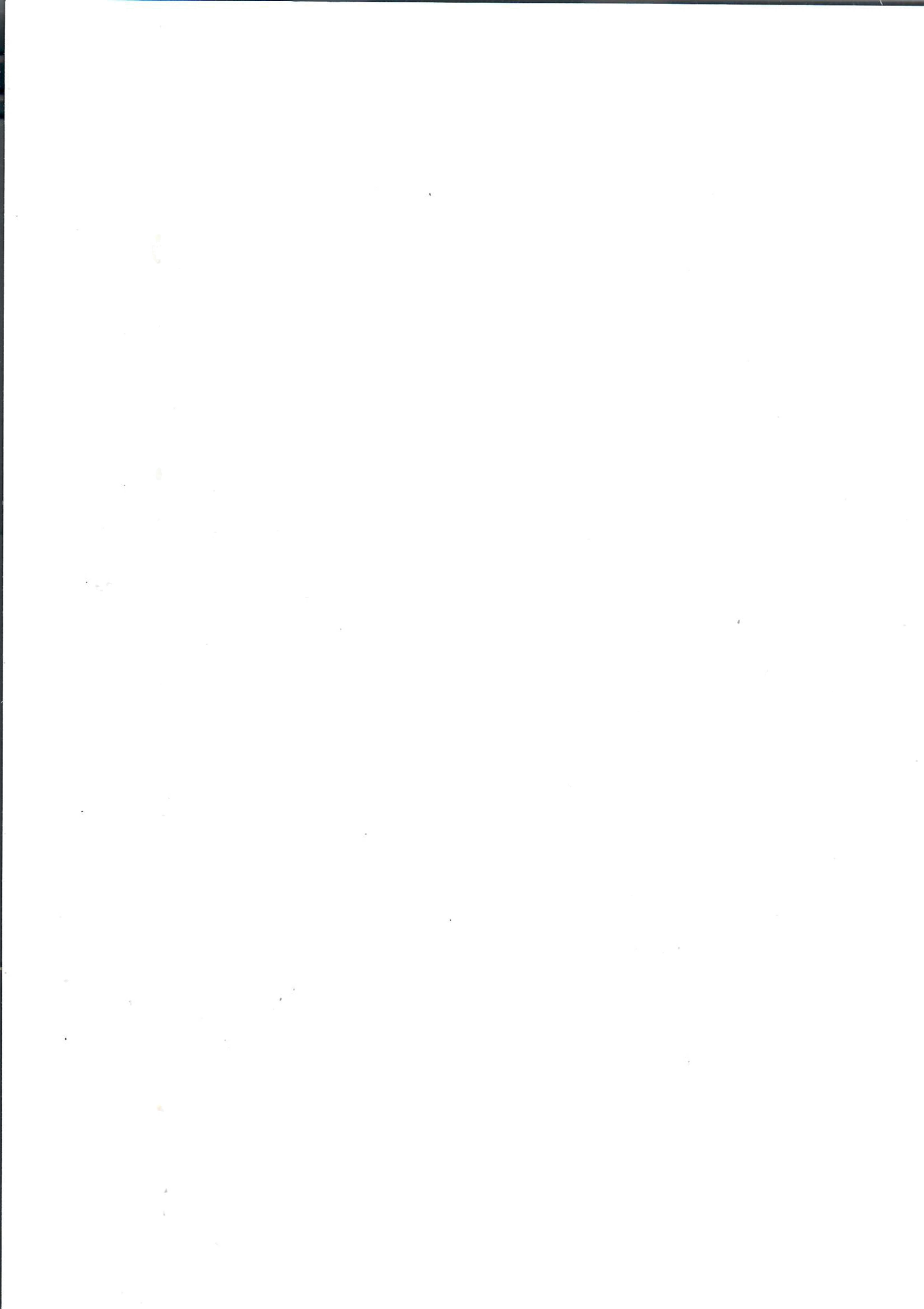
En divers, Danièle FURIO informe de la décision de l'EKV d'abandonner le créneau du samedi dans le Grand Dojo de 9 à 10 h 30.

Patrick GRANGER juge bon de rappeler la règle concernant les modifications d'utilisation d'espaces pour les activités courantes entre Associations/Sections. Elles doivent faire l'objet de demande auprès du Responsable de la Commission du Club des AS qui convoquera celle-ci sauf avis contraire du CODIR.

Tous les points ayant été abordés, la réunion a été close à 21 H 20.

Jean-Claude CHAPUT
Responsable de la Commission

Patrick GRANGER
Président





COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022



COMpte DE RESULTAT 2021 (9 mois)
Période du 1 Janvier 2021 au 30 Septembre 2021

	2021-9m	2021 P	2020		2021-9m	2021 P	2020
FONCTIONNEMENT	7 230	9 100	8 136	SUBVENTIONS	25 696	23 700	24 954
Assurance	209	200	205	Etal			
Salaires	2 017	3 100	2 719	CG	3 696	1 700	2 954
Charges	2 233	2 500	1 992	Commune	22 000	22 000	22 000
Gestion	2 771	3 300	2 822	Commune Projet			
Provision pour Charges			398				
ACTIVITES	6 089	17 000	3 951	GESTION	594	2 400	3 993
Fête du Sport	1 542	7 000	0	Adhésions	594	560	600
Goodies	3 113	2 000	0	Remboursement			
Forum	1 378	2 000	41	Participations		700	365
Repas P/T	56	2 000	1 350	Placement		100	123
Telethon		2 000	1 660	Reprise N-1			2 503
Divers		1 000	0	Ventes		1 040	58
Formation		1 000	900	Prod Except.			344
Chrg Except.			0				
Résultat Excédentaire	12 961		16 860	Résultat Déficitaire	4		
CHARGES	26 290	26 100	28 947	PRODUITS	26 280	26 100	28 947

